

Service Amitié

Projet de procès-verbal de la première assemblée générale annuelle

tenu le 29 mai 2021 par visioconférence sur Zoom

1. Mot de bienvenue du président du conseil d'administration provisoire

M. Bernard Tessier, président du conseil d'administration provisoire souhaite la bienvenue aux membres. Il souligne la forte participation de ceux-ci (144 participants). Cela témoigne de l'intérêt des membres pour Service Amitié. Les monastères attendent aussi avec impatience le retour de leurs bénévoles. Nous attendons l'autorisation gouvernementale et, lorsque ce sera fait, l'information sera communiquée aux membres par infolettre.

L'organisme est devenu un OBNL, il a été géré depuis novembre 2019 par un conseil d'administration provisoire. M. Tessier présente les membres de ce conseil : Lise Binette, Johanne Guay, Hélène Boulais, François Lachaine, le père Philippe Zylaya et lui-même Bernard Tessier. Le conseil d'administration provisoire a géré les assignations, les départs et toutes les activités nécessaires à la vie de l'organisme. Le conseil a tenu 12 rencontres.

2. Élection du président et du secrétaire de l'assemblée générale annuelle

- René Gélinas est proposé comme président d'assemblée par Hélène Pouliot, appuyé par Odette Perron.
- Bernard Tessier est proposé comme président d'assemblée par François Lachaine, appuyé par Nicole Marro-ni.

M. Gélinas refuse la proposition. Bernard Tessier accepte et est élu président d'assemblée par acclamation.

- René Gélinas est proposé comme secrétaire d'assemblée par Hélène Pouliot, appuyé par Lise Côté.
- Hélène Maheux est proposée comme secrétaire d'assemblée par Louise Gohier, appuyé par Sylvie Roberge.

M. Gélinas refuse. Mme Maheux accepte. Hélène Maheux est élue secrétaire d'assemblée par acclamation.

3. Vérification du quorum

Selon les règlements généraux le quorum est constitué des membres présents. Il y a donc quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Hélène Pouliot, appuyé par Yolaine Frisko Gagné. Michelle Routhier demande le vote. 57 personnes votent pour, personne ne vote contre et personne ne s'abstient.

L'ordre du jour est adopté tel que déposé.

Adopté à la majorité.

5. Mot du représentant des missionnaires des Saints-Apôtres, le père Philippe Zilaya

Le père Zilaya dit qu'il salue chacun et chacune avec bienveillance, ce qui soutient le mot amitié. Il veut témoigner de la bienveillance auprès des membres, du CA et faire le pont entre les missionnaires qui ne peuvent être là et les membres de Service Amitié.

Service Amitié poursuit l'engagement de Saint-François et Sainte Claire, tous les deux engagés auprès des démunis. Par démunis ils visent toutes les dimensions de l'être humain. Service Amitié est en service auprès des religieuses qui sont plus ou moins démunies de force physique mais qui ont la prière pour aider la pauvreté spirituelle du monde.

Il remercie tous les membres du CA qui ont entrepris ce changement de comité à OBNL, l'organisation veut faire un pas pour aider les religieuses, peu importe ce qui arriverait aux missionnaires. Il faut donner tous les moyens à Service Amitié pour survivre. Il remercie ensuite chaleureusement tous les membres du CA qui ne se représentent pas.

6. Rapport de la vice-présidente du conseil d'administration provisoire (Lise Binette)

Lise Binette présente un historique des événements depuis la rencontre de retrouvailles à Trois-Rivières en avril 2019 :

- Le passage d'un comité sous l'égide des Missionnaires des Saints-Apôtres à un OBNL
 - Création de l'OBNL le 25 novembre 2019 à la demande de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
 - Adoption des règlements généraux
 - Travail sur les politiques et procédures internes
 - Adoption d'un code d'éthique
 - Achat d'une assurance responsabilité
 - Siège social demeure chez les MSA
 - Choix d'une institution financière
 - Obtention du support gratuit d'une firme d'avocat pour aider aux démarches
- Membres du comité provisoire : Père Philippe Zilaya, SMSA, François Lachaine, coordonnateur, Évelyne Henri, trésorière, Hélène Boulais, secrétaire, Yves Simard, administrateur, Monique Flamand, administratrice, Lise Binette, administratrice,
- Réunions de CA par voie électronique
- Envoi régulier d'infolettres
- Bulletin annuel distribué aux membres actuels et anciens
- Don de 200 Euros fait aux communautés pour Noël 2020, très apprécié des communautés
- Changement de membres : Monique Flamand et Yves Simard quittent ; Johanne Guay et Bernard Tessier les remplacent
- Membership depuis avril 2019
 - Diminution des membres : actuellement 541 membres
 - Coût annuel de membre : 10\$ pour frais du site Web, des assurances et des frais de carte de crédit
- Communautés :

- Ajout de 3 : Paray-le-Monial et Lourdes en France, Maison Abraham en Israël
- Fermeture de Nancy à cause vieillissement et diminution des religieuses
- Les assignations :
 - En 2020, 331 membres assignés, arrêt en mars à cause de la pandémie
 - À la reprise : assignation prioritaire des membres selon le calendrier mars à décembre 2020
 - Perte de Nancy : 24 places de moins
 - Actuellement pas de prévisions d'assignations pour 2021
- Impact de la pandémie
 - 13 mars: infolettre avertissant les membres du danger de voyager, annulation probable des séjours, retours anticipés
 - 14 mars: message officiel de gouvernement canadien transmis aux membres
 - 23 mars : annonce des assignations annulées, des activités de retrouvailles et de formation reportées
- Les formations :
 - Formations 2020 annulées, 146 membres en attente
 - Possibilité de formation à l'automne, en visioconférence
- Les retrouvailles :
 - Annulation en 2020 et 2021
 - Remboursement des membres
- Le site WEB :
 - Modifications pour rendre les assignations et suivis de départ plus simples
 - Communautés : entrées de leurs besoins
 - Fiche de membre : regroupera itinéraire de voyage et suivi de départ
 - Programmation d'une relation entre les besoins exprimés et disponibilités des membres
 - Utilisation d'infolettre pour les membres et les communautés

7. Présentation des états financiers 2019 et 2020

François Lachaine présente les états financiers :

- En 2019 : les revenus d'adhésions ont été de 320\$ et les dépenses de formation, de retrouvailles et de fonctionnement ont été de 919.15\$ amenant un déficit de 599.15\$.

- En 2020 : les revenus d'adhésions (720,00\$), de dons, de formation, de retrouvailles et autres ont été de 15 682,90\$. Il y a eu le remboursement des dépenses des membres pour la formation. Les dons aux communautés et de fonctionnement ont été de 16 552,61\$. L'année se termine donc avec une perte de 869,71\$.
- Au bilan, au 31 décembre 2020, Service Amitié a des actifs à la Caisse populaire de 18 815,47\$, et des comptes à payer pour un montant de passifs de 9703,00\$. Avec les bénéfices des années antérieures, moins le déficit de l'année en cours, cela donne le total des avoirs et des passifs de 18 815,47\$.

8. Choix et adoption de la firme comptable

Bernard Tessier mentionne que les sommes en jeu dans notre organisme sont peu élevées. Après consultation de Corporations Canada, il ressort que l'important est de produire correctement les documents que le gouvernement demande. Pour cela il n'est pas nécessaire de faire appel à une firme comptable. Le ou la responsable de la trésorerie fera préparer les états financiers qui seront approuvés par le conseil d'administration et présentés à l'AGA. Si des membres ont de l'expertise en comptabilité, il leur est demandé de se manifester via notre courriel service.amitie@gmail.com.

9. Choix et adoption de l'institution financière retenue pour nos transactions

Nous faisons affaire avec la Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet-Montréal-Nord. Bernard Tessier propose de continuer avec eux.

Sur proposition de Jocelyne Douville, appuyé par Mireille Arvisé, il est proposé de retenir la Caisse populaire Sault-au Récollet-Montréal-Nord comme institution financière.

Adopté à l'unanimité.

10. Présentation des prévisions budgétaires

François Lachaine présente les prévisions budgétaires pour l'année 2021.

- Revenus escomptés : adhésions et dons 6500,00\$. Pas de revenus escomptés pour la formation et les retrouvailles qui ont été reportées ou annulées.
- Dépenses prévues : Site WEB, frais bancaires, assurances, fournitures, formations, comptable : 6000,00\$
- Surplus anticipé : 500,00\$

François Lachaine répond ensuite aux questions des membres sur le sujet. Bernard Tessier remercie François Lachaine pour le travail accompli soit les états financiers, les prévisions budgétaires, le site WEB et la systématisation des opérations.

11. Adoption des règlements généraux de l'OBNL Service Amitié

Bernard Tessier informe les membres que le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises pour rédiger soigneusement des règlements généraux qui reflètent la réalité de Service Amitié. Ces règlements contiennent les règles de base pour le fonctionnement de notre organisation. Les chapitres portent sur :

- La mission de l'organisation
- L'assemblée générale et ses règles de fonctionnement

- Le conseil d'administration et ses règles de fonctionnement
- Les membres (catégories de membres et critères, cotisation)
- Les dirigeants et leurs fonctions respectives

Le conseil d'administration peut modifier un règlement s'il en voit la nécessité; ce règlement est applicable immédiatement et doit être soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. Cette approbation requiert le 2/3 des votes des membres.

Bernard Tessier répond aux questions des membres sur le sujet.

Louise Gohier, appuyée par Mireille Arvisé propose l'adoption des règlements généraux tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

12. Perspectives 2021 : principales orientations

Bernard Tessier mentionne que le nouveau conseil d'administration va déterminer les orientations 2021. Il faudrait regarder les améliorations possibles à faire pour les affectations. Il invite les membres à faire part au conseil d'administration de leurs idées. Le nombre de membres prêts pour une affectation dépasse actuellement la demande des monastères. La solution est de recruter de nouveaux monastères en France et dans d'autres pays francophones d'Europe et éventuellement d'autres continents comme l'Afrique. Il faut aussi envisager la possibilité de devenir un organisme de bienfaisance nous permettant de donner des reçus de charité pour les dons et les dépenses des membres.

13. Élection des membres du conseil d'administration

Au conseil d'administration, il y a un poste réservé à la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, représenté par Philippe Zilaya; il y a ensuite 6 postes d'administrateurs. Dans un premier temps, le mandat de la moitié des membres du conseil sera d'une durée d'un an, alors que le mandat de l'autre moitié sera d'une durée de deux ans, ce qui permet de ne réélire que trois membres chaque année, assurant ainsi une continuité dans la gestion. Les membres pourront assumer trois mandats distincts ou encore être renouvelés deux fois.

Il y a élection d'un président d'élection : Yves Desmarais est proposé comme président d'élection par François Lachaine, appuyé par Hélène Boulais. Yves accepte de poser sa candidature. Comme il n'y a aucune autre proposition, Yves est élu par acclamation.

Yves Desmarais annonce qu'il y a six candidatures reçues : Bernard Tessier, François Lachaine, Lise Binette, Rachel Marotte, Nicole Marroni et Louise Gohier. Il demande à chaque personne si elle maintient sa candidature et chacune répond par l'affirmative. Yves Desmarais les déclare élues par acclamation. Il les félicite pour leur élection. Ensuite chacun des membres élus se présente et fait part de ses intérêts à s'impliquer dans Service Amitié.

14. Prochaine assemblée générale annuelle

La prochaine assemblée générale aura lieu entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 2022, idéalement au moment des retrouvailles de 2022.

Bernard Tessier souligne la grande réussite de cette première assemblée générale. Le grand nombre de participants reflète l'intérêt important des membres pour l'organisme. Il remercie le conseil d'administration provisoire pour son travail. Il remercie aussi Yves Desmarais pour son soutien lors de la rencontre virtuelle. Il remercie également Denise Lessard pour la gestion du site Facebook de Service Amitié.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Johanne Guay, appuyée par Hélène Pouliot à 11h35.

Adopté à l'unanimité.

Préparé en collaboration par Christiane Gamache et Hélène Maheux

Le 21 juin 2021